



## SOMMAIRE

	Page
Signature de l'armistice en Corée: hommage aux morts et aux victimes de la guerre . . . . .	233

*Président* : M. Raymond SCHEYVEN (Belgique).

*Présents* :

Les représentants des pays suivants: Argentine, Australie, Belgique, Chine, Cuba, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Philippines, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Les observateurs des pays suivants: Brésil, Chili, Indonésie, Italie, Libye, Pays-Bas, République Dominicaine, Tchécoslovaquie.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation de l'aviation civile internationale, Fonds monétaire international, Organisation mondiale de la santé.

**Signature de l'armistice en Corée: hommage aux morts et aux victimes de la guerre**

1. Le PRÉSIDENT déclare qu'en sa qualité de président de l'un des principaux organes des Nations Unies actuellement en session, il a estimé qu'il lui appartenait de convoquer une séance solennelle du Conseil économique et social pour célébrer la signature de l'armistice en Corée, grande et belle journée pour les Nations Unies. Au début de la présente session, il avait, en effet, exprimé l'espoir de fêter la signature de cet armistice à Genève.

2. Le Président souligne tout d'abord la vanité de la guerre de Corée, que démontre le fait que la ligne d'armistice suit sensiblement la ligne de démarcation qui séparait hier la Corée du Sud de la Corée du Nord, et il indique que le seul résultat de cette guerre aura été de causer des centaines de milliers de morts, des misères profondes, des destructions incalculables. Le Conseil, ajoute-t-il, n'est pas réuni pour se réjouir de la victoire des uns ou des autres, mais pour célébrer le fait que le grand principe de la sécurité collective a été consacré. Demain, il appartiendra à l'Organisation des Nations Unies de réaliser par des moyens pacifiques — les seuls prévus par la Charte — la promesse d'une Corée unifiée, libre et démocratique.

3. Le Président espère que, maintenant que le canon a cessé de tonner sur le front coréen, il sera plus facile d'éteindre les conflits qui, malheureusement, en jauglan-

tent d'autres parties du globe et de trouver en commun une solution pacifique aux différends qui existent encore.

4. Sans vouloir amoindrir la joie qui est aujourd'hui celle de tous, il demande aux membres du Conseil d'avoir une pensée pour la malheureuse Corée dont le territoire a été ravagé par la guerre. Il appartient aux Nations Unies et à chacun de ses Membres individuellement de lui venir généreusement en aide pour lui permettre de panser ses plaies. Aider à la reconstruction de la Corée, ce sera faire preuve de solidarité dans une grande œuvre de paix.

5. Le Président rend ensuite un respectueux hommage aux centaines de milliers d'hommes et de femmes qui ont fait le sacrifice de leur vie ou de leur santé pour la défense du grand idéal commun aux Membres des Nations Unies. Sa pensée va vers leur famille et vers leurs amis aujourd'hui dans l'affliction.

6. Le chemin qui reste à parcourir est encore long, plein de difficultés et semé d'embûches, et pour arriver au but recherché, qui est de réaliser la paix complète dans le monde, il faudra faire preuve d'intelligence, de courage, de compréhension et, surtout, d'esprit de conciliation. Le souvenir des sacrifices consentis et de l'idéal témoigné par ceux qui, les armes à la main, ont dû lutter sur le champ de bataille, donnera à tous la force nécessaire pour réaliser l'œuvre de paix, pour laquelle les uns sont tombés et les autres ont souffert ou souffrent encore. Promesse doit leur être faite que leur sacrifice n'aura pas été vain. Ils ont combattu pour un monde meilleur; aux Membres des Nations Unies incombe le devoir de faire en sorte que leur espoir devienne une réalité.

7. Avant de clore la séance, le Président demande aux membres du Conseil et à tous les assistants de se lever et d'observer une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes de la guerre de Corée.

*Les membres du Conseil et toutes les personnes présentes se lèvent et observent une minute de silence.*

8. M. AROUTIOUNIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) déclare que sa délégation s'associe aux observations formulées par le Président en ce qui concerne la vanité de la guerre de Corée, ainsi qu'à l'appel adressé par lui aux membres du Conseil pour qu'ils rendent hommage à la mémoire de tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour un grand idéal. Le Président comprendra certainement que l'idéal auquel il a fait allusion est également celui des soldats des armées de la République démocratique populaire de Corée et des volontaires chinois, qui, au même degré, ont combattu pour leur idéal. La guerre a montré, une fois encore, qu'aucune arme ne peut détruire l'idéal des peuples qui luttent

pour leur liberté. En se conformant à l'invitation du Président et en se levant pour honorer la mémoire des morts et victimes de la guerre, la délégation de l'Union soviétique a voulu souligner que les sacrifices consentis

pour cet idéal ne seront pas vains et que la Corée deviendra réellement un pays uni, démocratique et pacifique.

La séance est levée à 15 h. 20.